

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Décret n° 2006-857 du 12 juillet 2006 portant application de l'article 24 de la loi n° 2004-1484 du 30 décembre 2004 de finances pour 2005 et relatif à la délimitation de la zone de recherche et développement du pôle de compétitivité n° 20059149 dénommé « matériaux à usage domestique »

NOR : INDI0607789D

Le Premier ministre,
Sur le rapport du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie,
Vu l'article 24 de la loi n° 2004-1484 du 30 décembre 2004 de finances pour 2005 ;
Vu le décret n° 2005-765 du 8 juillet 2005 portant application de l'article 24 de la loi de finances pour 2005 (n° 2004-1484 du 30 décembre 2004) et relatif aux pôles de compétitivité ;
Vu les décisions du comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire du 12 juillet 2005 désignant des pôles de compétitivité et du 14 octobre 2005 désignant des zones de recherche et développement ;
Le Conseil d'Etat (section des finances) entendu,

Décète :

Art. 1^{er}. – La zone de recherche et développement du pôle de compétitivité n° 20059149 dénommé « matériaux à usage domestique » est définie par la liste des communes figurant en annexe au présent décret.

Art. 2. – Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 juillet 2006.

DOMINIQUE DE VILLEPIN

Par le Premier ministre :

*Le ministre de l'économie,
des finances et de l'industrie,*

THIERRY BRETON

*Le ministre d'Etat,
ministre de l'intérieur
et de l'aménagement du territoire,*
NICOLAS SARKOZY

*Le ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur
et de la recherche,*

GILLES DE ROBIEN

A N N E X E

ZONE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DU PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ N° 20059149
DÉNOMMÉ « MATÉRIAUX À USAGE DOMESTIQUE »

NUMÉRO INSEE	NOM DE LA COMMUNE
59004	Aix.
59005	Allennes-les-Marais.

NUMÉRO INSEE	NOM DE LA COMMUNE
59009	Villeneuve-d'Ascq.
59011	Annœullin.
59013	Anstaing.
59017	Armentières.
59022	Attiches.
59025	Aubers.
59029	Auchy-lez-Orchies.
59034	Avelin.
59042	Bachy.
59044	Baisieux.
59051	La Bassée.
59056	Beaucamps-Ligny.
59071	Bersée.
59080	Beuvry-la-Forêt.
59088	Bois-Grenier.
59090	Bondues.
59096	Bourghelles.
59098	Bousbecque.
59105	Bouvignies.
59106	Bouvines.
59109	Brillon.
59123	Camphin-en-Carembault.
59124	Camphin-en-Pévèle.
59128	Capinghem.
59129	Cappelle-en-Pévèle.
59133	Carnin.
59143	La Chapelle-d'Armentières.
59145	Chemy.
59146	Chéreng.
59150	Cobrieux.
59152	Comines.
59158	Coutiches.
59163	Croix.
59168	Cysoing.
59173	Deùlémont.
59193	Emmerin.
59195	Englos.
59196	Ennetières-en-Weppes.
59197	Ennevelin.
59201	Erquinghem-le-Sec.
59202	Erquinghem-Lys.
59208	Escobecques.
59212	Estaires.
59220	Faches-Thumesnil.
59222	Faumont.
59247	Forest-sur-Marque.
59250	Fourmes-en-Weppes.
59252	Frelinghien.
59256	Fretin.
59257	Fromelles.
59258	Genech.
59266	Gondécourt.
59268	La Gorgue.
59275	Gruson.
59278	Hallennes-lez-Haubourdin.
59279	Halluin.
59281	Hantay.
59286	Haubourdin.
59293	Haverskerque.
59299	Hem.
59303	Herlies.
59304	Herrin.
59316	Houplin-Ancoisne.
59317	Houplines.
59320	Illies.

NUMÉRO INSEE	NOM DE LA COMMUNE
59328	Lambersart.
59330	Landas.
59332	Lannoy.
59339	Leers.
59343	Lesquin.
59346	Lezennes.
59350	Lille.
59352	Linselles.
59356	Lompret.
59360	Loos.
59364	Louvil.
59367	Lys-lez-Lannoy.
59368	La Madeleine.
59371	Le Maisnil.
59375	Marchiennes.
59378	Marcq-en-Barœul.
59386	Marquette-lez-Lille.
59388	Marquillies.
59398	Mérignies.
59400	Merville.
59410	Mons-en-Barœul.
59411	Mons-en-Pévèle.
59419	Mouchin.
59421	Mouvaux.
59426	Neuville-en-Ferrain.
59435	Nomain.
59437	Noyelles-lès-Seclin.
59449	Orchies.
59457	Pérenchies.
59458	Péronne-en-Mélantois.
59462	Phalempin.
59466	Pont-à-Marcq.
59470	Prémesques.
59482	Quesnoy-sur-Deûle.
59487	Radinghem-en-Weppes.
59507	Ronchin.
59508	Roncq.
59511	Rosult.
59512	Roubaix.
59519	Rumegies.
59522	Sailly-lez-Lannoy.
59523	Sainghin-en-Mélantois.
59524	Sainghin-en-Weppes.
59527	Saint-André-lez-Lille.
59550	Salomé.
59551	Saméon.
59553	Santes.
59554	Sars-et-Rosières.
59560	Seclin.
59566	Sequedin.
59585	Templemars.
59586	Templeuve.
59596	Tilloy-lez-Marchiennes.
59598	Toufflers.
59599	Tourcoing.
59600	Tourmignies.
59602	Tressin.
59609	Vendeville.
59611	Verlinghem.
59636	Wambrechies.
59637	Wandignies-Hamage.
59638	Wannehain.
59642	Warlaing.
59643	Warneton.
59646	Wasquehal.

NUMÉRO INSEE	NOM DE LA COMMUNE
59648	Wattignies.
59650	Wattrelos.
59653	Wavrin.
59656	Wervicq-Sud.
59658	Wicres.
59660	Willems.
59670	Don.
62008	Acquin-Westbécourt.
62010	Affringues.
62014	Aire-sur-la-Lys.
62023	Allouagne.
62024	Alquines.
62028	Ames.
62029	Amettes.
62034	Annequin.
62035	Annezin.
62040	Arques.
62048	Auchel.
62049	Auchy-au-Bois.
62051	Auchy-les-Mines.
62053	Audincthun.
62067	Avroult.
62083	Barlin.
62088	Bayenghem-lès-Seninghem.
62095	Beaumetz-lès-Aire.
62119	Béthune.
62120	Beugin.
62126	Beuvry.
62132	Billy-Berclau.
62139	Blendecques.
62140	Bléquin.
62141	Blessy.
62149	Boisdinghem.
62153	Bomy.
62162	Bourecq.
62169	Bouvelinghem.
62178	Bruay-la-Buissière.
62188	Burbure.
62190	Busnes.
62194	Calonne-Ricouart.
62195	Calonne-sur-la-Lys.
62197	Camblain-Châtelain.
62200	Cambrin.
62205	Campagne-lès-Wardrecques.
62217	Cauchy-à-la-Tour.
62218	Caucourt.
62224	Chocques.
62225	Clairmarais.
62226	Clarques.
62229	Cléty.
62232	La Comté.
62245	Coulomby.
62252	La Couture.
62254	Coyecques.
62262	Cuinchy.
62265	Delettes.
62267	Dennebrœucq.
62270	Divion.
62271	Dohem.
62276	Douvrin.
62278	Drouvin-le-Marais.
62286	Ecquedecques.
62288	Ecques.
62292	Elnes.
62294	Enguinegate.

NUMÉRO INSEE	NOM DE LA COMMUNE
62295	Enquin-les-Mines.
62304	Erny-Saint-Julien.
62308	Esceœuilles.
62309	Esquerdès.
62310	Essars.
62313	Estrée-Blanche.
62314	Estrée-Cauchy.
62325	Fauquembergues.
62327	Febvin-Palfart.
62328	Ferfay.
62330	Festubert.
62336	Fléchin.
62338	Fleurbaix.
62349	Fouquereuil.
62350	Fouquières-lès-Béthune.
62356	Fresnicourt-le-Dolmen.
62366	Gauchin-Légal.
62373	Givenchy-lès-la-Bassée.
62376	Gonnehem.
62377	Gosnay.
62391	Guarbecque.
62400	Haillicourt.
62401	Haisnes.
62403	Hallines.
62407	Ham-en-Artois.
62419	Haut-Loquin.
62423	Helfaut.
62431	Herbelles.
62441	Hermin.
62443	Hersin-Coupigny.
62445	Hesdigneul-lès-Béthune.
62452	Heuringhem.
62454	Hinges.
62456	Houchin.
62457	Houdain.
62458	Houille.
62471	Inghem.
62473	Isbergues.
62479	Labeuvrière.
62480	Labourse.
62485	Laires.
62486	Lambres.
62489	Lapugnoy.
62491	Laventie.
62495	Ledinghem.
62500	Lespesses.
62502	Lestrem.
62504	Leulinghem.
62508	Lières.
62509	Liettres.
62512	Ligny-lès-Aire.
62516	Lillers.
62517	Linghem.
62520	Locon.
62525	Longuenesse.
62529	Lorgies.
62532	Lozinghem.
62534	Lumbres.
62540	Maisnil-lès-Ruitz.
62543	Mametz.
62555	Marles-les-Mines.
62564	Mazinghem.
62569	Merck-Saint-Liévin.
62584	Mont-Bernanchon.
62592	Moringhem.

NUMÉRO INSEE	NOM DE LA COMMUNE
62595	Moulle.
62606	Neuve-Chapelle.
62613	Nielles-lès-Bléquin.
62617	Nœux-les-Mines.
62620	Norrent-Fontes.
62626	Noyelles-lès-Vermelles.
62632	Oblinghem.
62642	Ourton.
62644	Ouve-Wirquin.
62656	Pihem.
62674	Quelmes.
62675	Quercamps.
62676	Quernes.
62681	Quiestède.
62684	Racquingham.
62691	Rebecques.
62693	Rebreuve-Ranchicourt.
62696	Reclingham.
62701	Rely.
62702	Remilly-Wirquin.
62704	Renty.
62706	Richebourg.
62713	Robecq.
62720	Rombly.
62721	Roquetaire.
62727	Ruitz.
62735	Sailly-Labourse.
62736	Sailly-sur-la-Lys.
62747	Saint-Floris.
62750	Saint-Hilaire-Cottes.
62757	Saint-Martin-au-Laërt.
62760	Saint-Martin-d'Hardinghem.
62765	Saint-Omer.
62770	Saint-Venant.
62772	Salperwick.
62788	Seninghem.
62792	Serques.
62794	Setques.
62803	Surques.
62807	Tatinghem.
62811	Thérouanne.
62812	Thiembronne.
62819	Tilques.
62836	Vaudricourt.
62837	Vaudringhem.
62841	Vendin-lès-Béthune.
62846	Vermelles.
62848	Verquin.
62851	Vieille-Chapelle.
62863	Violaines.
62875	Wardrecques.
62882	Wavrans-sur-l'Aa.
62885	Westrehem.
62897	Wismes.
62898	Wisques.
62900	Witternesse.
62901	Wittes.
62902	Wizernes.
62905	Zudausques.